

TAUX DE CRÉATININE DANS LES URINES SUITE À UNE TOXICOLOGIE URINAIRE

Par Toadzer Postée le 13/08/2022 14:36

Bonjour, J'ai effectué une toxicologie urinaire afin de récupérer mon permis de conduire suspendu depuis 4 mois. J'avais mal interprété la date buttoir pour réaliser le test et je me suis donc réveillé le dernier jour (15 jours au plus tard avant le rendez-vous devant la commission des permis de conduire) et j'ai enfin reçu mes résultats qui sont tous négatifs. Le seul problème est qu'il y a une page 2 où il est clairement écrit "Créatinine urinaire inférieure à la valeur attendue. Test à renouveler en cas de doute, urine potentiellement diluée." En sachant que lors du prélèvement la personne du laboratoire était à moins d'un mètre de moi et m'a regardé de la tête au pied, est-ce normal de retrouver ça sur les résultats ? Surtout que le laboratoire ne stipule en aucun cas de ne pas boire avant de venir, et qu'avec ces fortes chaleurs je consomme minimum 1 litre et demi d'eau par jour. Pensez-vous que cela peut me porter préjudice le jour du rendez-vous à la commission ? Ou est ce que des analyses datant de moins de 15 jours peuvent fonctionner ? J'ai un ami qui à réaliser ses analyses 3 jours avant de passer en commission et cela n'a pas posé de problèmes visiblement ... Merci d'avance

Mise en ligne le 17/08/2022

Bonjour,

Nous tenons à nous excuser pour le délai de réponse supérieur à notre engagement à vous fournir un retour dans les 48h. Nous avons fait face à une forte affluence de messages.

Nous ne pouvons malheureusement pas vous répondre concernant la date de vos analyses. C'est à l'appréciation de la commission médicale: elle peut se montrer compréhensive, ou au contraire assez rigide. Nous pensons que la logique se fonde sur une volonté de ne pas multiplier les rendez-vous "inutiles" ou de faire persister les contraintes liées à la suspension de permis, mais nous ne pouvons pas vous le certifier.

En ce qui concerne le taux de créatinine, la commission pourra vous demander de nouvelles analyses si besoin, mais effectivement, en raison de l'été caniculaire, nous espérons qu'elle prendra en considération le facteur hydratation.

Nous espérons que tout se passera au mieux pour vous.

Bien cordialement.
